

Visualisation

Question écrite (30/11/2018)**Avenir de la pêche Boulonnaise face au Brexit**

Mme Cathy Apourceau-Poly appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation du premier port de pêche de France : Boulogne/Mer, qui est aussi le premier centre européen de transformation des produits de la mer, avec la zone d'activité de Capécure. Cette activité qui fait vivre plus de 5000 personnes dans le boulonnais n'est pas prise en compte dans l'accord de BREXIT négocié par le Royaume Uni et l'Union Européenne. Or, une grande partie des importations de poisson, transformées à BOULOGNE/MER, passent avant par la Grande Bretagne.

Après le BREXIT, les temps de transit vont s'allonger ; or, ces activités ne peuvent pas supporter de retard dans les flux. Pour assurer leur continuité, il faudra que les contrôles douaniers, vétérinaires et phytosanitaires soient au plus proche. Les Hollandais sont déjà prêts à capter ce trafic.

L'implantation à Boulogne/mer d'une antenne de l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches, souhaitée par les élus et les professionnels permettrait de résoudre ce problème. Quelle action mène le Gouvernement auprès de la Commission Européenne pour y parvenir ?

Fermer